

Par Jeanne BOUCHET (1928)

I. — Les conditions naturelles.

Le pays. Le climat. Le sol. — C'est avec un peu de regret qu'on laisse derrière soi la verdoyante Matésine aux vergers fleuris pour pénétrer dans l'entaille étroite que la Roizonne s'est creusée entre les cimes aiguës du Larmet et du Tabor. Cependant l'entrée de la gorge n'est point encore trop sévère. Le torrent verdâtre bondit et écume sur un fond plat occupé par des prairies humides et des champs cultivés, sous l'ombre légère des bouleaux qui gagnent même les premières pentes. Au-dessus d'eux, voici les hêtres, et plus haut, ce sont les rochers. Le petit village de La Valette, situé à mi-flanc, avec ses longues maisons et son église toute neuve, n'a point l'air trop rébarbatif. Mais à mesure que l'on avance vers l'amont, le paysage se transforme : la gorge se rétrécit, les pentes se font plus sévères; les rochers, plus proches et plus déchiquetés, sont rendus plus sombres par le contraste des coulées de neige qui les garnissent encore.

La rive gauche de la Roizonne porte bien quelques maigres bois de hêtres aux ramures violacées, mais la rive droite est abrupte et caillouteuse, à peine recouverte d'une herbe grisâtre et de maigres buissons qui ne parviennent pas à cacher les pierres croulantes qui constituent le sol.

Tout un chevelu de torrents, de cascades plutôt, grossis par la fonte des neiges, bondissent vers la Roizonne et animent les rochers sombres. En été, beaucoup sont à sec; seuls quelques-uns sont pérennes. Le principal, au nom expressif de Rif Bruyant, tombe dans la Roizonne, rive gauche, à mi-chemin entre La Valette et Lavaldens.

Passé ce village, la gorge s'élargit vers l'amont. Au fond s'étalent des prairies vertes séparées par des haies vives, et les flancs se revêtent d'un bois plus abondant où le sapin commence à prendre l'avantage. Voici Moulin-Vieux. Une petite plaine caillouteuse et humide avec de l'herbe, et sur les flancs, deux hameaux à la limite des bois. C'est ici le confluent du torrent de Valnoire. Il vient de l'Est où l'on voit sa vallée, longue de plus de 7 kilomètres, s'enfoncer comme un coin entre les montagnes. Son échancrure aiguë laisse apercevoir dans le fond les crêtes neigeuses du Taillefer.

A l'Ouest s'élève un gradin verdoyant d'où descend la Roizonne, toute petite, et qui conduit au plateau de La Morte. Tout autre est l'aspect de ce plateau à 1350 m. d'altitude. Si la vallée d'en bas évoquait en tout petit l'Embrunais, le plateau de La Morte fait penser au Vercors. C'est à la plaine de Lans qu'on songe à la vue de cette longue gouttière herbeuse, mollement ondulée de bosses morainiques, bordée au Nord de rochers nus et déchiquetés, au Sud, de « montagnes » semées de bois. A l'Occident, bien loin, au delà de la plaine du Drac, l'extrémité de la chaîne du Vercors se découpe sur le ciel, tandis qu'à l'Est se dressent, toutes proches, les dents aiguës, encore tachées de neige, du Larmet et du Taillefer.

Sur ce plateau, parsemé de lacs minuscules laissés par la fonte des neiges et qui disparaîtront bientôt, s'égrènent de petits hameaux qui, tous ensemble, forment la commune de La Morte: trois ou quatre maisons basses et longues, couvertes d'ardoise et quelquefois de chaume, avec au bord du toit des lauzes en escalier; une fontaine rustique coulant dans un tronc d'arbre où s'abreuvent des vaches tachetées; voilà Chabotte, Jean Poncet, la Blache, le Désert... Très peu d'arbres dans les prairies; seulement quelques frênes; davantage sur les pentes où se pressent hêtres et sapins; quelques champs modestes perdus au milieu des herbages. En ce début de mai, l'herbe est roussâtre et comme feutrée, et l'on voit encore çà et là des plaques de neige. Mais déjà le sol s'étoile de crocus mauves et blancs, et voici que pointent les premières feuilles des narcisses.

Tel est l'aspect physique de la région que nous nous proposons d'étudier. On voit qu'elle se divise nettement en deux parties : la Vallée et le Plateau.

Nous sommes ici en plein massif cristallin travaillé par l'érosion glaciaire et torrentielle. Il semble que l'aspect « glaciaire » prédomine à La Morte, tandis que l'aspect « cristallin et torrentiel » l'emporte dans la vallée de la Roizonne.

Le sol est partout pauvre : argileux et lourd sur le plateau et au fond de la vallée, il est siliceux sur les pentes où croulent des nappes de pierres pointues et où les rares champs cultivés semblentensemencés de cailloux.

A ce sol médiocre s'ajoute un climat peu engageant; l'altitude est élevée : 850 m. à La Valette, 973 m. à Laval dens, 1099 m. à Moulin-Vieux, enfin 1355 m. à La Morte. La neige tombe en abondance et recouvre le sol de fin novembre à fin mars à La Valette et à Laval dens. A La Morte, elle s'installe dès novembre et ne disparaît que fin avril ou début de mai. Si à La Valette la couche de neige ne dépasse guère 0 m. 50 d'épaisseur, elle atteint 1 m. à Laval dens et quelquefois 2 m. 50 à La Morte. Au contraire, les gelées hivernales sont plus longues à La Valette, où elles sont à craindre de novembre à mai, qu'à La Morte, où elles prennent fin au début d'avril.

Dans la vallée, le brouillard est rare; il se produit surtout à l'automne et le matin seulement. Quant à La Morte, elle baigne dans la brume pendant sept mois d'automne et d'hiver. Le brouillard, monté de la Romanche, stagne sur le plateau quatre jours sur sept, avec à peine de temps à autre une faible éclaircie au milieu de la journée. Il rase le sol et, l'hiver, se réduit en neige. Il rampe parfois jusque sur la vallée de la Roizonne. En été, on a quelques orages et parfois de la grêle, surtout à La Morte, où les maigres champs de seigle ont à en souffrir presque chaque année. '

L'ensoleillement est à peu près également réparti à La Morte, grâce à sa configuration de plateau, mais il est plus réduit dans la vallée à cause de son étroitesse. La vallée de la Roizonne, orientée Nord-Sud, n'offre pas d'adrets et d'ubacs caractéristiques. Seule la vallée de Valnoire, orientée Est-Ouest, présente ce phénomène, et au hameau du même nom, le soleil disparaît du 15 novembre au 3 février.

Donc un climat rude avec un hiver long et neigeux, un sol pauvre et accidenté, tel est le partage de cette région. Voyons comment ses habitants l'ont mise en valeur et le parti qu'ils réussissent à en tirer.

II — La mise en valeur.

L'agriculture. — Presque toutes situées au fond de la vallée, les terres cultivées sont parfois exposées à des éboulements venus d'en haut qu'on s'efforce d'enrayer par des reboisements et regazonnements.

Le sol est peu fertile. Le seul engrais a été pendant longtemps le fumier de ferme, et c'est seulement depuis dix ou quinze ans que les engrais chimiques, fournis par les syndicats agricoles de La Mure ou de Valbonnais, ont commencé à être utilisés. Sur les meilleures terres, on cultive les céréales, les pommes de terre et le trèfle.

Les procédés de culture sont demeurés rudimentaires. Si, à Laval dens, on pratique parfois l'assolement triennal : seigle, pommes de terre, trèfle, à La Valette on pratique surtout le biennal et souvent même, faute de main-d'œuvre, la jachère. Celle-ci triomphe à La Morte où l'usage des engrais chimiques est encore inconnu. On cultive surtout des céréales pauvres : seigle, avoine, méteil. On ne trouve un peu de blé qu'à La Valette : 4 ha. seulement en 1925. Encore est-il en rapide régression, puisqu'en 1913 il occupait 15 ha. Cette culture est pratiquement insignifiante. Il en est de même pour les autres céréales : sur les 6.118 ha. exploitables pour l'ensemble des trois communes, le seigle occupait en 1925 40 ha., l'avoine 23 ha., le méteil 18 ha. Les pommes de terre occupaient en tout 20 ha. et le trèfle 45. Luzerne et sainfoin, cultivés seulement à La Valette, faisaient 5 ha. 5 et la fenasse 1 ha. 5. Si on ajoute à cela 3 ou 4 ha. de betterave fourragère, on aura le tableau complet des cultures pratiquées en 1925 dans les trois communes considérées. Gela fait en tout 135 ha., soit environ 2,2 % de l'étendue exploitable, proportion infime mais qui se justifie par la difficulté que rencontre le travail agricole dans ce pays rude et le peu de profit qu'on en retire.

La décadence a été forte, surtout depuis le début du XXe siècle. Dès 1880, la vigne a disparu de La Valette où elle végétait, et depuis 1900 on ne cultive plus à Laval dens ni chanvre ni sarrasin. De plus en plus, les bois et les pâturages s'étendent sur les anciens champs qu'on leur abandonne.

Les forêts. — Les forêts occupent près du tiers de l'étendue exploitable : 1.966 ha. sur 6.118, soit 31,2 %. Elles sont inégalement réparties dans les trois communes : 170 ha. à La Valette, où dominent les petits hêtres, aux flancs de la Vallée. Ils ne sont guère exploités que pour le chauffage des habitants. Le même genre de forêt, assez maigre en somme, se rencontre à Laval dens, sur la rive gauche de la Roizonne. Mais au

delà, à Moulin-Vieux, c'est le sapin qui prend la première place. Il couvre entièrement les flancs des montagnes, jusqu'au pied des rochers, et tapisse les parois du torrent de Valnoire. Cette forêt, qui couvre 1.306 ha., est de beaucoup la plus importante de la région. La commune de Lavaldens qui en est propriétaire vend chaque année à des entreprises de charpente ou à des papetiers du Grésivaudan 800 à 1.000 mètres cubes de bois, et les pièces sont péniblement transportées par camions automobiles.

A La Morte, la forêt se raréfie. Elle n'occupe plus que 496 ha. et se confine au voisinage des rochers, de part et d'autre de la longue prairie du plateau. Elle comprend des sapins, des épicéas, encore de petits hêtres et quelques rares mélèzes, frênes et bouleaux. Une faible partie de cette forêt appartient à l'Etat ; tout le reste est à la commune. Au XIXe siècle, elle a donné lieu à des procès avec les communes limitrophes de Vizille et de Livet-et-Gavet. La Morte a eu gain de cause et maintenant peut exploiter ses bois en paix (exploitation difficile faute de débouchés). En l'absence d'une bonne route, on en est réduit à faire glisser les pièces sur Gavet par des couloirs, procédé aléatoire et on ne peut plus primitif. Dans ces conditions, la forêt ne peut être la principale ressource de la région ; c'est l'élevage qui occupe la première place.

L'élevage. — En 1925, le cheptel des trois communes comprenait :

Chevaux	51	Bœufs	2
Anes	25	Brebis et agneaux	480
Mulets	9	Béliers	17
Taureaux	8	Chèvres	350
Vaches	625	Porcs à l'engrais	188
Elèves	147	Truies	33

On voit l'importance énorme du bétail dans ces trois communes : 782 bovins pour 597 habitants, soit une proportion de 1,3 par habitant. La Valette, la commune la moins importante des trois en étendue comme en population, a pourtant 15 chevaux., ânes ou mulets, 107 bovins, 152 ovins, 30 chèvres et 53 porcs; cela pour 109 habitants et une étendue d'herbages de 210 ha., plus 7 ha. de prairies artificielles.

A Lavaldens, on a 49 ânes, chevaux ou mulets, 393 bovins, 68 porcs, 315 ovins et 320 chèvres; cela pour 322 habitants et une étendue d'herbages de 1.150 ha., dont 993 sont des pâturages non fauchés.. La proportion des bovins par habitant est à peu près analogue à celle observée à La Valette. Mais ce qu'il faut remarquer, c'est le nombre considérable d'ovins et caprins. Les ovins sont en grosse majorité des brebis et des agneaux; il n'y a que 15 béliers. Ce petit bétail, peu exigeant pour la nourriture, est le seul qui puisse s'accommoder de l'herbe maigre qui croît sur les pentes abruptes de la vallée.

A La Morte, au contraire, on trouve presque exclusivement du gros bétail : 282 bovins, 22 ânes, chevaux et mulets pour 166 habitants, soit presque 2 par habitant. En revanche, il n'y a que 30 brebis et pas une chèvre. Le plateau est le domaine des bovins. On élève bien aussi à La Morte quelques mulets et des poulains, et ce sont les juments qu'on emploie comme bêtes de trait. Chaque propriétaire possède 9 à 12 bovins, en grosse majorité des vaches et des génisses. On ne trouve dans toute la commune que deux taureaux et pas un seul bœuf.

On voit que le bétail est réparti d'une façon bien différente dans les trois communes. Il est partout abondant, mais à La Valette, la proportion de gros et de petit bétail est à peu près équivalente; à Lavaldens, ce dernier est deux fois plus nombreux; enfin à La Morte, le gros bétail règne presque sans partage. Ces différences sont dues à des conditions physiques différentes qui entraînent des mœurs pastorales différentes.

Chaque commune possède des pâturages élevés dits « montagnes » plus ou moins étendus. La Valette n'en a que 198 ha., Lavaldens 993 et La Morte 1.205. On distingue soigneusement ces « montagnes », où l'on envoie le bétail en été, des prairies d'en bas qu'on soigne et qu'on fauche pour en tirer le foin nécessaire à l'hivernage

A La Valette, seul le petit bétail est envoyé à la « montagne » r. Chèvres et brebis rassemblées sont confiées à un berger communal qui, moyennant 800 francs (1923), les surveille du 20 mai au 1er octobre. A

Lavaldens, ovins, chèvres et bovins, tout s'en va à la montagne du 15 juin au 15 octobre, aux pâturages du Plan du Col ou du Rif Bruyant, sous la garde d'un berger communal. A La Morte, le système est différent. Quoique toujours nettement distinguées des prairies, les « montagnes » sont assez proches des hameaux. Le matin, un membre de chaque famille conduit à la montagne le bétail de la ferme et l'abandonne à lui-même pour la journée. Le soir, il remonte chercher les vaches laitières qui, une fois traites, passent la nuit à l'étable, tandis que les génisses demeurent en haut.

Deux des « montagnes » de La Morte, Brouffier et la Louvey, d'altitude plus basse que les autres, sont réservées chaque année à un troupeau de 500 transhumants de Provence. Ils viennent vers le 25 juin et s'en vont le 15 octobre au plus tard. La commune perçoit sur eux une location de 1.300 francs pour la saison.

La vie pastorale est donc très simple; il n'y a pas, comme en Savoie ou en Chartreuse, de chalets où l'on fabrique du beurre et du fromage. Il y a une fruitière à Moulin-Vieux et une à La Morte. Celle de Moulin-Vieux, qui existe depuis vingt ans, est ouverte toute l'année. Le fruitier, un Savoyard spécialiste, achète le lait aux propriétaires, à un prix fixé d'avance, et vend lui-même les produits fabriqués (beurre). Mais il ne traite que le lait de vache. Les propriétaires gardent celui de leurs chèvres et de leurs brebis et en font des fromages assez appréciés. Ces fromages sont mis à « faire » dans une grotte fraîche où coule le Rif Bruyant et où chaque propriétaire a un casier fermé à clef.

La fruitière installée au Désert de La Morte fonctionne seulement en été, et le beurre, fabriqué deux fois par semaine, est expédié directement à Grenoble. En hiver, chacun garde son lait, d'ailleurs très peu abondant, car c'est l'époque des jeunes veaux. Le peu de beurre produit en cette saison est vendu par les particuliers au marché de Vizille, à Livet ou à Séchilienne, où ils peuvent se rendre directement par un mauvais chemin de chars.

Les gens de La Valette, qui n'ont pas de fruitière, font chacun pour soi du beurre et du fromage qu'ils vont vendre au marché de La Mure, à 10 kilomètres de là.

Enfin ceux de Lavaldens doivent avoir recours, pour écouler leurs produits, à l'intermédiaire des coquetiers. Ceux-ci parcourent la commune chaque dimanche et achètent les œufs, le beurre et le laitage. L'un d'eux vient de La Morte et va revendre les produits à Vizille à dos de mulet; l'autre, originaire de Lavaldens, s'en va au marché de La Mure en voiture.

Les brebis sont tondues en février et la laine est réservée en partie à l'usage familial. A La Morte, on la file à domicile. A La Valette et à Lavaldens, cet usage tend à disparaître. De plus en plus, on vend la laine à des négociants de La Mure ou au drapier d'Entraigues. Pendant longtemps, les gens de La Valette ont donné à tisser, à La Mure, la laine de leurs brebis pour les vêtements de la famille. Autrefois, chaque maison teillait et filait son chanvre, récolté sur place ou même acheté brut, et chaque commune avait plusieurs tisserands. Mais cette industrie locale a disparu depuis une trentaine d'années. - ,

L'industrie et le commerce. — Un petit moulin à eau à Lavaldens et la fabrication, pendant l'hiver, de quelques objets de boissellerie vendus au printemps dans les foires voisines, voilà les deux seules manifestations industrielles du pays. C'est pratiquement insignifiant.

Le commerce est un peu moins rudimentaire. Seule des trois communes, Lavaldens a des foires, une en avril, une en octobre. Encore sont-elles peu importantes et d'intérêt strictement local. A chacune d'elles on compte une quinzaine de bovins et 150 moutons ou chèvres, plus une douzaine de porcelets amenés de l'extérieur. Quelques maquignons acheteurs viennent de La Mure et de Valbonnais, surtout pour le gros bétail.

Ces foires sont donc peu actives. Les gens du pays traitent plus volontiers leurs affaires au dehors. Ceux de La Valette et de Lavaldens vont à La Mure et à Valbonnais. Ils y fréquentent huit foires assez achalandées, en particulier celle du 20 septembre, à La Mure. Ils y vendent leurs fromages, leurs porcs gras, quelques têtes de gros bétail, ainsi que les seaux et les bennes de bois qu'ils ont fabriqués pendant l'hiver. Ils achètent de jeunes porcs et des instruments agricoles. Quant aux gens de La Morte, s'ils viennent à la grande foire du deuxième lundi avant Noël à La Mure, ils fréquentent surtout celles de Laffrey et de Bourg-d'Oisans, en particulier, pour le commerce des porcs. Le gros bétail qu'ils ont élevé leur est acheté sur place chaque hiver par des maquignons de La Mure ou de Vizille.

III. — La vie rurale.

Les travaux. — Telles sont les ressources, exclusivement agricoles et pastorales, de cette région. La vie paysanne s'y déroule suivant un rythme inégal. De mai-juin à novembre, c'est la fièvre du travail des champs, rendu plus pressant par la brièveté de l'été. Tout est à faire presque en même temps. En cinq mois, il faut faucher les prairies, faner et rentrer le foin, moissonner et battre le grain. Puis ce sont les labours et les semailles, la récolte des pommes de terre et de la graine de trèfle, et il faut encore couper au bois la « feuille » qui nourrira, en hiver, le menu bétail ; fumer les prairies naturelles et aller chercher dans la forêt une grosse provision de bois de chauffage.

Mais dès la fin octobre, cette activité se ralentit. Le bétail descend des montagnes et réintègre Pétable pour n'en plus sortir jusqu'au prochain avril. On se hâte de récolter quelques rares fruits et d'achever la provision de bois... Puis c'est l'hiver qui commence, avec sa neige épaisse qui bloque les hameaux dans leur somnolence. Que faire pendant ces longs jours ? Les hommes soignent le bétail, et réparent les outils, tandis que les femmes s'occupent du ménage et du lait. Ainsi fait-on à La Valette et à Laval dens, de novembre à mars. A La Morte, l'hiver est plus long et plus rude; alors on émigre. Autrefois, les jeunes gens s'embauchaient aux mines de La Motte; aujourd'hui, ils préfèrent travailler aux cartonneries de Champ et aux usines de Livet. Les jeunes filles, autrefois bonnes ou femmes de chambre, aiment mieux aujourd'hui le travail de la soie à Vizille. En été, tous retournent au pays pour les travaux.

Pendant ce temps, les « vieux », demeurés au village, occupent les loisirs de l'hiver à fabriquer des objets de vannerie (paillasses) ou de boissellerie (benches et seaux) qui trouvent des acheteurs dans tout le canton. *

L'émigration des gens de La Morte est d'un type simple comme on le voit. Le colportage hivernal n'existe pas et n'a jamais existé, alors qu'il se pratique encore dans la vallée voisine de la Malsanne, à Entraigues, au Périer, à Chantelouve et dans tout le Valjouffrey.

L'habitat. — L'habitat est parfaitement adapté à la vie pastorale et au climat de cette région. Le type de maison est partout le même : maison en longueur, tout sous le même toit. Mais on distingue quelques variations de détail adaptées aux conditions climatiques ou topographiques.

Partout on trouve au rez-de-chaussée la cuisine et l'étable. La cuisine est vaste (5 ou 6 m. de long); à côté est une chambre bien chaude, dite « poêle », et très souvent la cave. L'étable est contiguë à la cuisine. A La Valette, il n'y a pas d'étage et les granges sont dans le prolongement de l'étable. A Laval dens, en particulier à Moulin-Vieux, où le hameau est bâti sur une pente assez raide, la maison s'est adaptée à cette topographie. On a un étage sur la façade, qui fait rez-de-chaussée en arrière. Cet étage contient la grange et quelquefois des chambres d'été. Au rez-de-chaussée on a toujours la grande cuisine, l'étable, le poêle et enfin la cave, creusée souvent à même le sol en pente.

A La Morte, la maison s'est adaptée à la rigueur de l'hiver et à l'abondance de la neige. Le mur de façade, tourné vers le Sud ou vers l'Ouest, est plus élevé que celui de l'arrière presque complètement abrité par le toit. Toutes les ouvertures sont sur la façade, sauf une porte de la grange qui donne sur le derrière. Au rez-de-chaussée se trouve la « maison », vaste pièce qui sert à la fois de cuisine, de chambre à coucher et de salle à manger; d'un côté, on retrouve la chambre et la cave pour les provisions ; de l'autre s'ouvre une porte qui conduit de plain-pied à l'étable, laquelle occupe souvent plus de la moitié du rez-de-chaussée. Enfin, au premier étage, est la grange qui s'ouvre sur la façade par deux fenêtres; l'hiver, quand la neige bloque la porte de derrière, c'est par ces fenêtres qu'on y entre au moyen d'une échelle. ,

Les maisons sont construites en pierre du pays; la chaux vient de La Mure et le ciment de l'usine de Pont du Prêtre à Valbonnais. Les toits, à deux pentes très inclinées, portent encore des lauzes en escalier. Autrefois, ils étaient en chaume, mais de fréquents incendies ont fait presque partout préférer l'ardoise.

IV. — Conclusion.

Telle est la vie dans ce canton reculé de la montagne. Vie rude, étroite, presque médiévale, sorte d'anachronisme dans la société moderne. Aussi de plus en plus les jeunes l'abandonnent-ils pour se rapprocher du reste des hommes. Chaque année, quelques-uns de ceux qui travaillent l'hiver aux usines d'en bas ne reviennent pas au village l'été suivant. Parfois, ce sont des familles entières qui abandonnent leur propriété pour aller prendre une ferme à Vizille ou aux environs de La Mure. A Lavaldens et à La Valette, on signale une dépopulation dans tous les hameaux. Valnoire, qui, il y a soixante ans, avait 30 habitants, est aujourd'hui complètement déserté. C'est à La Morte, sur ce plateau mélancolique et baigné de brouillard, que la population s'est le mieux conservée. C'est que cette commune est la plus prospère des trois, grâce à son beau cheptel bovin.

La population totale des trois communes est de 597 habitants, soit 7,2 par kilomètre carré, ce qui est très peu. Elle a été plus dense autrefois. Mais combien petite et misérable devait être alors la vie ! Aujourd'hui, les cultures ont décliné, mais l'élevage est plus prospère. Les habitants qui restent sont beaucoup plus aisés et moins accablés de peine qu'autrefois. Les villages respirent l'aisance ; les chaumières se font rares, et sous leur vaste toit neuf d'ardoise ou de zinc, les maisons ont un air de prospérité. La vieille église de La Valette a été remplacée par une nouvelle plus cossue; celle de Lavaldens a fort bon air avec ses vitraux et son clocher de pierre, et le hameau de Moulin-Vieux semble un vrai petit bourg avec son église, son école et sa rue droite aux maisons coiffées d'ardoise.

Néanmoins, cette région souffre encore de son isolement. A part deux ou trois familles grenobloises qui possèdent, à La Morte, des chalets où elles viennent au moment de la chasse, le pays ne voit pour ainsi dire pas d'étrangers. Quelques rares touristes passent, mais personne ne séjourne, faute d'installations hôtelières, même rudimentaires. La vallée est une impasse. Le seul chemin carrossable venant de La Mure s'arrête à La Morte. Celui de La Morte à Séchilienne n'est qu'un mauvais passage à peine praticable aux chars.

Encore l'isolement est-il un peu atténué depuis qu'un service automobile, de création récente, relie chaque jour Lavaldens à La Mure par La Valette. Des voies de communication meilleures amèneraient peut-être dans ce pays un peu plus d'animation, surtout en été, car les sites sauvages et l'air pur ne manqueraient pas d'attirer les villégiateurs. Mais ce ne serait là qu'un appoint assez faible et la mise en valeur du pays n'en serait pas beaucoup changée.

En somme, si l'on considère la rudesse des conditions naturelles, on peut dire que cet austère canton de la haute montagne donne aujourd'hui à peu près tout ce qu'il est capable de donner et qu'on ne peut guère lui demander davantage.



